

Mgr de Laval et la traite de l'eau-de-vie

André Vachon, l. ès L. (histoire)

Volume 25, 1957–1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007441ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007441ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

0318-6148 (imprimé)

1927-7075 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, A. (1957). Mgr de Laval et la traite de l'eau-de-vie. *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 25, 33–34.

<https://doi.org/10.7202/1007441ar>

Résumé de l'article

Une bonne étude de la querelle de l'eau-de-vie devrait porter sur les trois aspects suivants : le comportement de l'Indien face à l'eau-de-vie, le rôle de l'eau-de-vie dans le système économique de la Nouvelle-France et les positions respectives de l'Église et de l'État dans la querelle de l'eau-de-vie. L'auteur s'est limité, pour cette fois, au seul aspect de l'influence de l'eau-de-vie sur la société indienne, se réservant de traiter plus au long de cette querelle dans un ouvrage qui paraîtra prochainement.

Mgr de Laval et la traite de l'eau-de-vie

Une bonne étude de la querelle de l'eau-de-vie devrait porter sur les trois aspects suivants: le comportement de l'Indien face à l'eau-de-vie, le rôle de l'eau-de-vie dans le système économique de la Nouvelle-France et les positions respectives de l'Eglise et de l'Etat dans la querelle de l'eau-de-vie. L'auteur s'est limité, pour cette fois, au seul aspect de l'influence de l'eau-de-vie sur la société indienne, se réservant de traiter plus au long de cette querelle dans un ouvrage qui paraîtra prochainement.

Résumé

L'Indien, qui n'avait jamais connu les alcools avant l'arrivée des Européens, ne buvait que pour s'enivrer. Habitué à interpréter les phénomènes naturels en termes spirituels, l'Indien, lorsqu'il était ivre, se croyait possédé par un esprit qui agissait et parlait à sa place. Aussi recherchait-il ardemment l'ivresse, qui lui permettait de satisfaire — artificiellement il est vrai — quelques-unes des aspirations profondes de son être: rivaliser de puissance avec les chamans et acquérir une autorité telle qu'elle se substituât à celle de son propre chef. Cette conception de l'ivresse-possession n'était pas sans influencer le comportement de l'Indien face à l'eau-de-vie. L'ivresse étant une possession, elle doit être aussi complète que possible: aussi l'Indien ne boit-il que s'il a assez de boisson pour s'enivrer, et il boit tant qu'il lui reste une goutte de boisson; en outre, l'ivresse est glorieuse, et la mort la plus désirable est celle qui survient pendant l'ivresse; enfin, l'Indien, dominé et possédé par la force supérieure de l'eau-de-vie, ne se croit aucunement responsable des actes qu'il pose en état d'ébriété. Libéré de tout sentiment de culpabilité, l'Indien se laisse aller, dans l'ivresse, aux plus graves désordres.

A cause de la gravité et de l'étendue de ces désordres, les missionnaires et M^{gr} de Laval s'élevèrent vigoureusement contre la traite de l'eau-de-vie, disant que l'ivrognerie causait la mort des sauvages et ruinait les missions. Pour soustraire les Indiens au péril de l'ivrognerie, les Jésuites fondèrent des réductions; et, contre les trafiquants d'eau-de-vie, l'Eglise eut recours à ses sentences les plus sévères.

Ces mesures des autorités ecclésiastiques avaient pour but d'empêcher les Indiens de boire à l'excès, et partant de les sauver de la déchéance physique et morale et d'assurer ainsi le succès de l'évangélisation. Mais l'eau-de-vie n'était qu'un facteur de désintégration parmi tant d'autres introduits dans la société indienne par la civilisation occidentale: les vêtements, les vivres et tous les autres produits européens adoptés par les Indiens étaient autant de causes dont l'action combinée amena leur dépérissement. Il ne faut donc pas isoler ce facteur particulier qu'était l'eau-de-vie, ni en exagérer l'importance, comme on l'a fait à l'époque de la Nouvelle-France. Que l'eau-de-vie fût la cause première, ou unique, de l'insuccès de l'évangélisation, nous ne le croyons pas non plus, car les Indiens, qui avaient une religion bien établie, produit authentique

de leur civilisation, étaient en général incapables d'adhérer adéquatement à une nouvelle religion qui allait trop directement à l'encontre de leur culture traditionnelle. M^{sr} de Laval et ses contemporains ont donc exagéré les méfaits de l'eau-de-vie, lui attribuant des désordres et des mécomptes dus en grande partie à d'autres causes. Notons cependant qu'on n'avait pas, à l'époque, le bagage scientifique nécessaire pour embrasser le problème dans toute son ampleur, et que leur interprétation personnelle du problème de l'eau-de-vie et les exigences de la Morale catholique faisaient à M^{sr} de Laval et aux missionnaires une obligation de s'opposer à la traite.

Mais il reste qu'il était à peu près impossible d'empêcher l'Indien de revenir presque infailliblement à l'ivrognerie. Car à mesure que sa culture se détériorait au contact de la civilisation occidentale et chrétienne, il avait davantage besoin de retrouver, dans l'ivresse, l'ambiance de sa vie culturelle. Les Indiens n'étaient pas sans saisir le caractère artificiel de cette reconstitution par l'ivresse de l'ambiance de leur vie traditionnelle. Aussi développèrent-ils contre l'eau-de-vie une agressivité chronique, comme d'ailleurs contre les Blancs et leur civilisation en général. Mais ils n'étaient pas en mesure de lutter contre une civilisation évoluée dont, par ailleurs, ils étaient chaque jour plus incapables de se passer. Ils vérifièrent ce principe reconnu en anthropologie qu'une civilisation trop primitive, mise en contact direct avec une civilisation évoluée, est presque irrémédiablement détruite.

André VACHON, l. ès L. (histoire),
des Archives de la Province.